



I- Renseignements généraux

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement : **S.N.E.M**

Adresse : **34 rue des Messiers**

Code postal : **93100**

Commune : **Montreuil**



Vue extérieure du site



Vue de la cour intérieure du site

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom du responsable du site : **M. MAURO CAPPUCCINI**

Téléphone : **01 42 87 65 23**

Mail : **mauro.cappuccini@snem-galvano.fr**

Nom du responsable Qualité Sécurité Environnement : **M. DAVID SIARRA**

Code NAF : **2561Z**

ICPE : Oui Non

Rubriques ICPE :

- 2565 : Revêtement métallique ou traitement de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique



Références des arrêtés préfectoraux :

- Arrêté préfectoral complémentaire n°07-4154 du 19 novembre 2007 concernant l'exploitation de traitements électrolytiques des métaux et peintures pour l'industrie aéronautique
- Arrêté préfectoral complémentaire n°2012-2160 du 20 juillet 2012 portant sur les rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique

REALISATION DE LA VISITE

La visite de l'établissement a été réalisée le 04/12/2014, en présence de **Mme DEMARQUE et M. EUTAMENE** (SAFEGE), de **M. CAPPUCCINI et M. DIARRA** (SNEM) et de **M.MEGLINKY** (Communauté d'Agglomération Est Ensemble).

EMPRISE DU SITE, BATIMENTS ET LOCAUX

La superficie de la parcelle est de **3 700 m²**, dont **338 m²** de surface au sol de bâti. La surface totale imperméabilisée est de **430 m²**, dont **92 m²** de cour (estimations sur plans).

Le site comporte **1 bâtiment** présentant :

1. Un Réfectoire ;
2. Deux Ateliers de traitement des pièces ;
3. Deux Zones d'attache ;
4. Une zone de détache ;
5. Une Salle de mesure ;
6. Cinq bureaux ;
7. Une zone d'épargne.

ACTIVITE

L'entreprise est spécialisée dans le **traitement de surface de pièces aéronautiques en aluminium, acier et titane**.

Le traitement consiste à tremper les pièces successivement dans différents bains.



Unité de traitement des pièces

Les procédés suivants sont utilisés :

- Oxydation Anodique Chromique ;
- Cadmiage ;
- Oxydation ;
- Anodique Sulfurique ;
- Traitement de Surface anionique ;
- Passivation.

Actuellement, les procédés de traitement Oxydation Anodique Chromique (OAC) et sulfotartrique (TSA) sont utilisés en parallèle. D'ici 2 ans, le traitement OAC ne devrait plus être employé au sein de l'entreprise.

L'établissement emploie **18 personnes**, travaillant du **lundi au vendredi**. Le site est fermé **127 jours par an**.

Il n'existe pas de restauration collective.

II- Utilisations de l'eau et rejets des effluents

ORIGINES ET USAGES DE L'EAU

L'eau de l'établissement provient à **100 % du réseau public communal**. Elle est destinée à plus de **80% à l'usage non domestique** (eaux de process et eaux de rinçages) et à **20% à l'usage domestique** (sanitaires et lavabo).

La consommation annuelle d'eau est d'environ **2 600 m³/an** (sur la base des factures d'eau estimées sur la période des trois premiers trimestres 2014).

Le volume de rejet maximum journalier autorisé réglementairement est de **16 m³/jour**.



REJETS DES EAUX USEES

Branchements sur le réseau public d'eaux usées :

Il existe **1 branchement sur le réseau d'eaux unitaires communautaire**, localisé au 34 rue des Messiers.

Eaux usées domestiques :

Les eaux usées domestiques proviennent de sanitaires et de lavabos.

Eaux usées non domestiques :

Les eaux usées non domestiques rejetées dans le réseau d'assainissement communautaire sont les eaux de rejets des bains de rinçage traitées avant rejet par une station de traitement.

Les eaux usées domestiques et non domestiques se rejettent dans le réseau unitaire communautaire via un même regard.



Regard interne du rejet des eaux usées domestiques et non domestiques

REJETS DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales des toitures sont collectées par des gouttières situées majoritairement à l'extérieur du bâtiment, puis se rejettent en gargouilles.



Gouttière en gargouille récoltant les eaux pluviales de la toiture

Il n'existe pas de dispositif de gestion des eaux pluviales sur le site (stockage-restitution ou système de récupération).

PRETRAITEMENTS

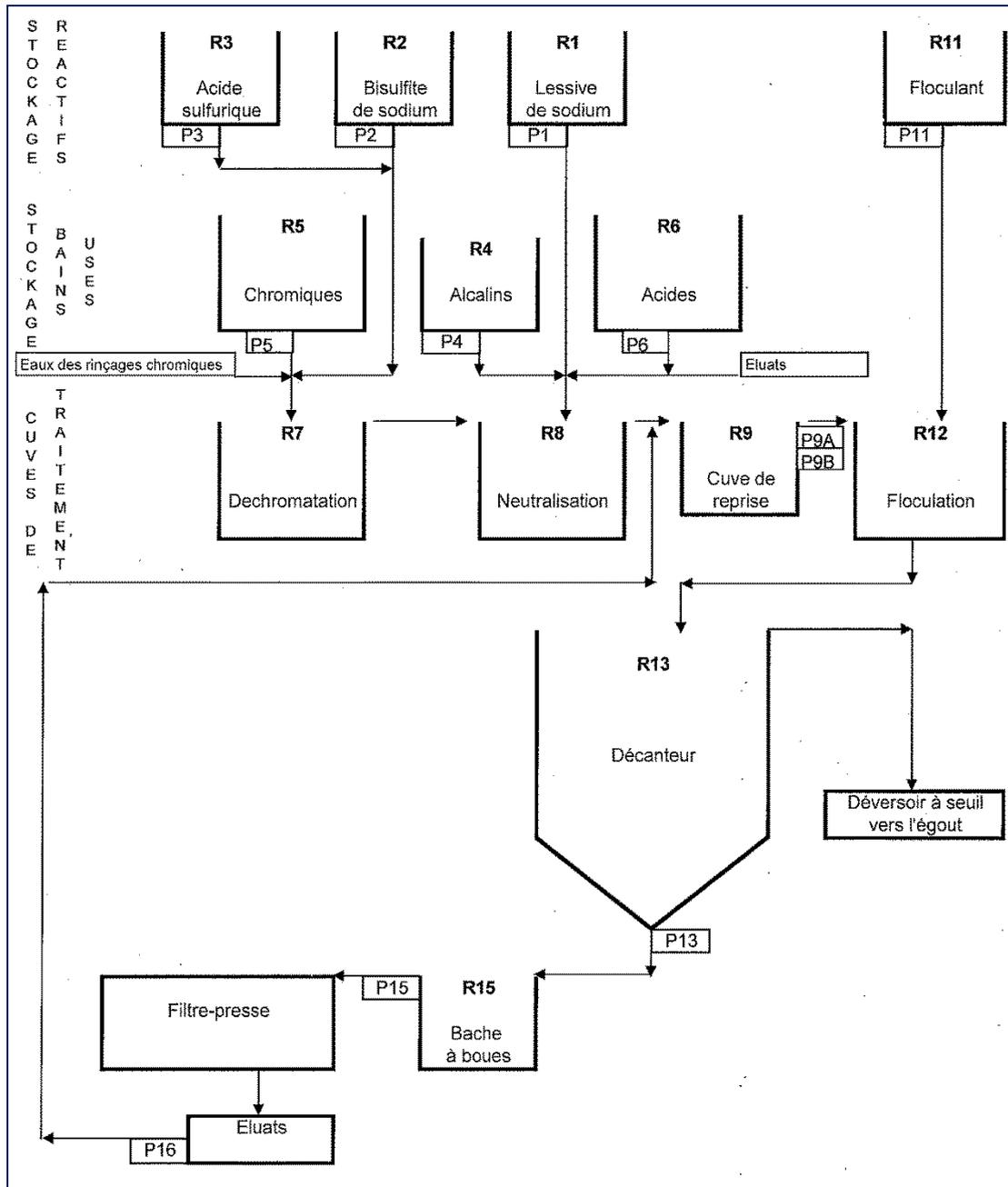
Avant d'être rejeté vers le réseau, les eaux usées non domestiques sont prétraitées.

Les étapes sont les suivantes (cf. synoptique de traitement sur la page suivante) :

- Déchromatation ;
- Neutralisation ;
- Flocculation ;
- Décantation ;
- Filtre presse.



Cuve de déchromatation



Synoptique de prétraitements des eaux usées non domestiques

Un canal Venturi est présent à la fin du traitement afin de mesurer le débit d'eau rejetée.

A noter que deux vannes d'isolement sont présentes sur le site en amont du canal venturi :

- Une vanne manuelle ;
- Une vanne automatisée asservie au pH de l'eau ($6,5 < \text{pH} < 9$).



Canal Venturi (à gauche) et vannes d'isolement manuelle et automatique (à droite)

Une troisième vanne est présente en amont des unités de production, au niveau du compteur spécifique à l'alimentation des unités de production.



Vanne de coupure générale d'eau

En cas de pollution accidentelle, la procédure suivante est suivie :

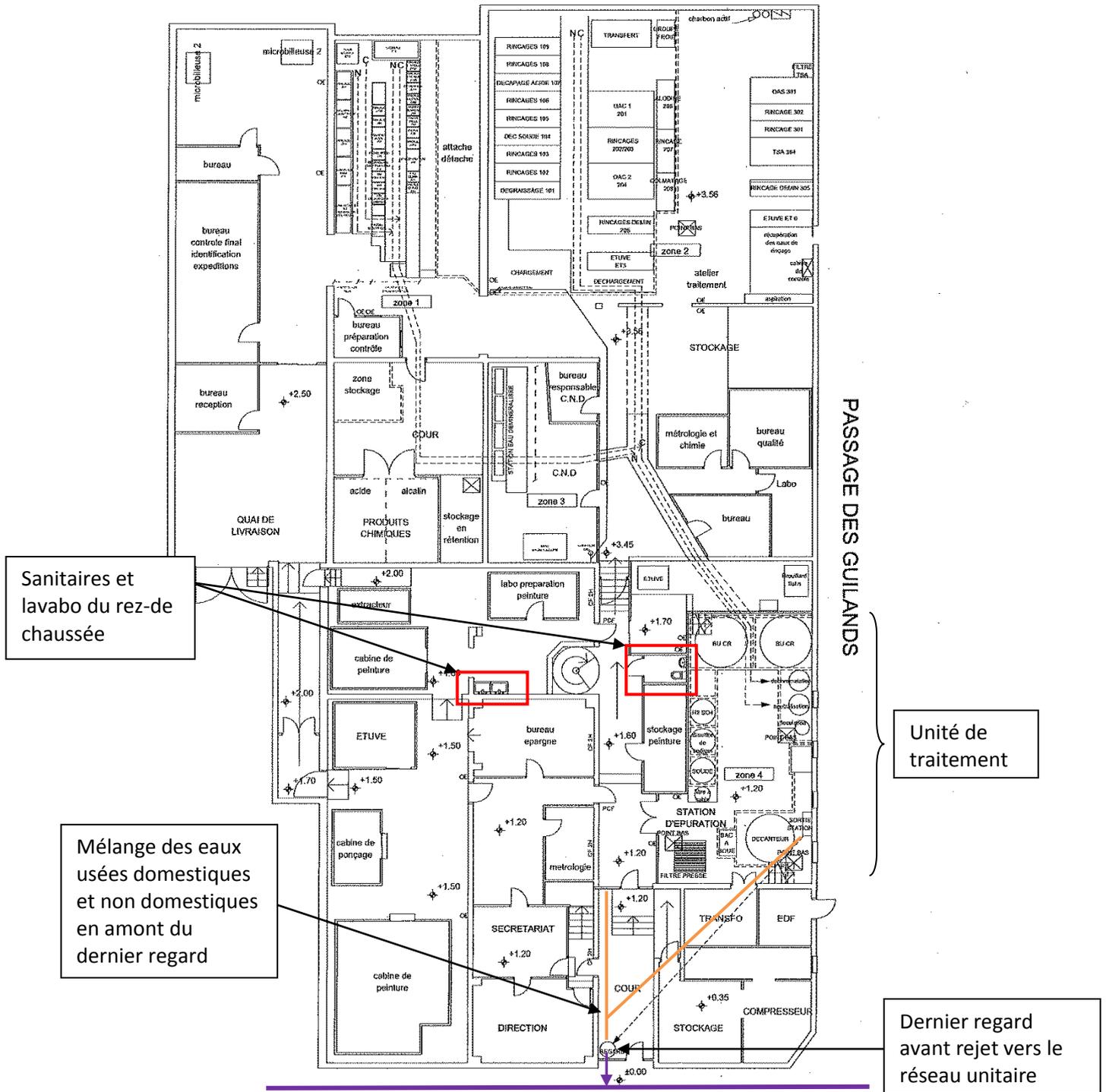
1. Fermeture de la vanne de rejets ;
2. Fermeture de l'arrivée d'eau vers les ateliers ;
3. Contrôle des éléments journaliers ;
4. Traitement selon les résultats des contrôles.



Unité de déminéralisation (à gauche) et tableau de contrôle du pH et du rH aux différents stades du prétraitement (à droite)



SCHEMA DES RESEAUX EXISTANTS



**Collecteur unitaire
communautaire**

SALHI & ZAMBEAUX architectes associés <small>225 Av. Charles de Gaulle 93100 La Plaine St Denis Tél: 01 48 20 23 70 Fax: 01 48 20 23 69</small>	SNEM <small>24 rue des Messieurs, 93100 Montreuil</small>	
	PLAN D'AMENAGEMENT ET D'ORGANISATION	
<small>sché: 15100</small>	<small>Novembre 2010</small>	



III- Gestion des produits dangereux et des déchets

AUTOSURVEILLANCE

L'activité nécessite l'utilisation des produits suivants :

- Soudes
- Acide Chlorhydrique
- Socosurf A1858
- Socosurf A1850
- Socosurf A1806
- Novaetch C 450
- Novaclean E50
- Novaclean AL708
- Novaclean 65
- Nitrate d'ammonium
- Methyl Ethyl
- Cetone G630
- Deoxidine
- Cyanure de potassium
- Chlorure de nickel
- Cadmium
- Bisulfite de Sodium
- Bichromate de potassium
- Alodine 1200
- Acide tartrique
- Acide sulfurique
- Acide nitrique 60 %
- Acide Fluorhydrique
- Acide chromique
- Diestone

Les substances issues de ces produits susceptibles d'être rejetées vers le réseau d'assainissement communautaire sont :

- Chrome Trivalent ;
- Chrome Hexavalent ;
- Acides ;
- Bases ;
- Cyanures ;
- Cadmium.

Un autocontrôle est effectué par **prélèvements interne** :

- De manière **journalière** pour les paramètres suivants : Cr6+, Cn, Cd, pH et Volume Rejeté ;
- De manière **hebdomadaire** sur les paramètres suivants : Cr6+, Cn, Cd, pH, Fe, Al, Zn, DCO et Volume Rejeté ;
- De manière **mensuel** sur les éléments rejetés : Cr6+, Cn, Cd, Fe, Al, Zn, DCO

De plus, un **contrôle trimestriel** est effectué par un **laboratoire extérieur** (AIRAQUA).

ENLEVEMENT DES DECHETS PRODUITS

La société CHIMIREC est responsable de l'enlèvement sur demande des produits suivants (voir les fiches de suivi fournies en papier) :

- Boues issues des précipitations des eaux de rinçage ;



- Déchets cyanurés ;
- Déchets de peinture ;
- Acide chromique ;
- Emballages souillés ;
- Charbon actif.



Stockage des boues avant enlèvement par la société spécialisée



IV- Documents fournis

Les documents suivants ont été fournis en version papier à SAFEGE lors de la visite :

- Trois dernières factures d'eau ;
- Synoptique des réseaux internes ;
- Arrêté préfectoral ;
- Les rapports d'analyses de suivi de 2013 (analyses internes et SYPAC) ;
- Les fiches de suivi des déchets industriels (années 2011, 2012 et 2013) ;
- Les derniers bordereaux de suivi d'enlèvement des boues.